

EMS-CHEMIE HOLDING AG, Domat/Ems

Rachat de propres actions en vue de réduction de capital par l'émission d'options put négociables

La société EMS-CHEMIE HOLDING AG donne à tous les actionnaires la possibilité de lui proposer le rachat d'actions nominatives moyennant l'émission d'options put négociables. La société va racheter 1 670 191 actions nominatives (6.67%) au prix de CHF 180.00 par action. Le capital-actions en circulation de EMS-CHEMIE HOLDING AG comporte CHF 250 528.70, divisé en 25 052 870 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.01. Le conseil d'administration de EMS-CHEMIE HOLDING AG envisage de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 9 août 2008 une réduction du capital du volume des rachats effectués.

EMS-CHEMIE HOLDING AG ne dispose d'aucune information non publiée susceptible d'influencer de manière prépondérante la décision des actionnaires.

Emetteur	EMS-CHEMIE HOLDING AG, Domat/Ems
Attribution	1 option put par action nominative EMS-CHEMIE HOLDING AG
Date d'attribution	28 mars 2008. Les actions nominatives EMS-CHEMIE HOLDING AG seront négociées à partir du 28 mars 2008 ex-option.
Type d'option	Européen
Parité d'exercice	15 options put donnent droit à la vente de 1 action nominative.
Exercice	14 avril 2008 jusqu'à 12h00 CET Les options put qui ne sont pas exercées dans les délais et les droits qui leur sont liés deviennent caduc.
Prix d'exercice (prix de rachat)	CHF 180.00 brut par action nominative EMS-CHEMIE HOLDING AG
Livraison / paiement	17 avril 2008
Procédure	Les options put sont comptabilisées automatiquement, le 28 mars 2008, dans le dépôt des actionnaires de EMS-CHEMIE HOLDING AG, qui sont priés de suivre les instructions de leur banque dépositaire.
Cotation	La cotation des options put a été requise et approuvée de la SWX Swiss Exchange pour le 28 mars 2008. Ces options seront traitées de la SWX Swiss Exchange du 28 mars 2008 au 11 avril 2008 compris.
Forme des options	Certificat global durable
Résultat du rachat des actions	Le résultat du rachat des actions sera communiqué probablement le 15 avril 2008 via un communiqué de presse.
Actionnaires détenant plus de 5% des droits de vote	Emesta Holding AG, Zoug 52.67% du capital et des voix au moyen des actions nominatives Miriam Blocher, Rheinfelden 7.86% du capital et des voix au moyen des actions nominatives
Participation de EMS-CHEMIE HOLDING AG dans son propre capital	Le 25 mars 2008 EMS-CHEMIE HOLDING AG possède 1 015 527 actions nominatives propres ce qui correspond à 4.05% d'actions nominatives EMS-CHEMIE HOLDING AG.
Frais	L'attribution et l'exercice des options put, déposées auprès d'une banque en Suisse, se font sans frais.
Conséquences fiscales	L'émission et l'attribution d'options put aux actionnaires domiciliés en Suisse n'entraîne aucune conséquence fiscale. La vente d'options put constitue en principe un gain en capital et n'est pas imposable fiscalement pour les personnes physiques domiciliées en Suisse qui détiennent leurs titres dans leur patrimoine privé. Les actionnaires domiciliés à l'étranger s'en tiendront à leur propre législation en la matière. Tant pour l'impôt fédéral anticipé que pour les impôts directs, le rachat de propres actions en vue de réduire le capital-actions est considéré comme liquidation partielle de la société procédant au rachat. Lors du rachat des actions nominatives, la EMS-CHEMIE HOLDING AG est tenue à prélever l'impôt fédéral anticipé de 35% sur la différence entre le prix de rachat et la valeur nominale. Le droit de remboursement dépend de la situation fiscale individuelle de chaque vendeur. Les personnes physiques domiciliées en Suisse qui détiennent leurs actions dans leur patrimoine privé doivent s'acquitter de l'impôt sur le revenu à concurrence de la différence entre la valeur nominale et le prix de rachat. Les personnes physiques domiciliées en Suisse qui détiennent leurs actions dans leur patrimoine professionnel ainsi que les personnes morales domiciliées en Suisse doivent s'acquitter de l'impôt sur le revenu à concurrence de la différence entre la valeur comptable et le prix de rachat. Les actionnaires domiciliés à l'étranger s'en tiendront à leur propre législation en la matière.
Restrictions de vente	U.S.A. / U.S. persons
Droit applicable et for judiciaire	Droit suisse. Le for judiciaire est à Domat/Ems
Banque mandatée	Banque Cantonale de Zurich
No de valeur / ISIN Ticker	1 644 035 / CH0016440353 / EMSN Actions nominatives EMS-CHEMIE HOLDING AG d'une valeur nominale de CHF 0.01 3 866 892 / CH0038668924 / EMSOP Options put

Conformément au Règlement de cotation de la SWX Swiss Exchange, un prospectus n'est pas requis pour cette transaction. Cette annonce d'offre et de cotation n'est pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 CO.